

**Notes pour une allocution de
monsieur Jean-Marc Fournier,
ministre des Affaires municipales, du Sport et du Loisir**

À l'occasion du Forum national sur la croissance économique des grandes villes du Canada

**Hôtel Hyatt Regency
Montréal**

Le 9 juin 2004

(L'allocution prononcée prévaut.)

Monsieur le Président du Forum et Maire de Montréal (**M. Gérald Tremblay**),

Monsieur le Vice-Président du Forum et Maire de Gatineau (**M. Yves Ducharme**)

To the newly elected President of the Federation of Canadian Municipalities and Mayor of New Glasgow (**Ms. Ann MacLean**),

To the Chair of the Big City Mayors Caucus and Mayor of Regina (**Mr. Pat Fiacco**),

To the Mayors of the 22 biggest cities in Canada

Je remercie le maire de Montréal de son invitation à venir vous adresser quelques mots. J'en suis très heureux car les thèmes qui feront l'objet de vos discussions m'interpellent directement en tant que ministre québécois des Affaires municipales. Votre volonté de créer les conditions propices à l'accélération des investissements et à la croissance économique des grande villes canadiennes me rejoint particulièrement.

Partenaires dans le développement

Je note que le présent Forum se veut aussi une expression renouvelée des villes d'en venir à un véritable partenariat avec leur gouvernement. Cela tombe bien car c'est aussi la volonté du présent gouvernement québécois.

Dès ma première sortie en tant que ministre des Affaires municipales, lors du Congrès de l'Union des municipalités du Québec, en mai 2003, je rappelais, au nom du gouvernement du Québec, que cette question était un enjeu de première importance afin de passer de l'ère des « créatures », pour reprendre l'ancien vocabulaire, à celle des partenaires.

Des municipalités qui sont partenaires, c'est aussi des villes plus autonomes, mieux outillées pour travailler avec leurs gouvernements au développement social et économique. À cet égard, la diversification des sources de revenus municipaux est très importante. C'est pourquoi, nous nous sommes engagés à diversifier les sources de revenus. Je note que ce thème est très présent dans vos délibérations et je puis vous confirmer qu'à cet égard, le gouvernement maintient sa volonté de remplir cet important engagement.

Agir en partenaire, cela veut dire aussi, pour le gouvernement, d'accompagner les villes dans les recherches de solutions propres à combler les besoins municipaux. À ce chapitre, la nécessité d'investir dans le renouvellement des infrastructures est de toute première importance, pour ne pas dire urgente. C'est non sans raison que vous insistez autant car les infrastructures ont une importance directe sur les services aux citoyens et sur un milieu de vie propice au développement.

C'est pourquoi, le gouvernement du Québec a, en septembre dernier, fait inscrire ce sujet à l'ordre du jour de la Conférence provinciale-territoriale des ministres et que le gouvernement du Québec a cherché à faire jouer à ce dernier forum un rôle plus proactif. Dès septembre 2003 et au cours d'une tournée de mes homologues provinciaux, ce printemps, nous avons insisté pour

que le gouvernement fédéral accélère et augmente ses investissements en matières d'infrastructures. Nous avons insisté aussi sur des formules de financement différentes et plus souples car, il faut bien le reconnaître, le gouvernement fédéral dispose de moyens financiers et de marges de manœuvres beaucoup plus importantes que ceux des provinces ou des municipalités.

Encore une fois, je sais que ces questions et que les capacités de payer limitées des villes et des provinces sont à l'ordre du jour de vos discussions et je veux vous assurer que le gouvernement du Québec sera votre premier allié quant à cette revendication.

Le cas échéant, les contributions accrues du gouvernement fédéral devront se faire dans le respect des compétences provinciales. Nous prenons acte des engagements en ce sens exprimés par les partis politiques durant la présente campagne. Nous prenons note aussi que cette préoccupation a aussi été reconnue et exprimée par les villes et leurs représentants. Je tiens à souligner ici que les interventions des maires du Québec à cet égard ont été remarquées par le gouvernement Québec.

Il faut comprendre que cette insistance sur le respect des compétences n'est pas purement et simplement dogmatique. Elle vient plutôt du fait que la réalité constitutionnelle repose sur une question de gros bon sens. En effet, les gouvernements provinciaux étant le niveau de gouvernement les plus près des communautés locales, ils se trouvent du même coup, les mieux placés pour planifier et concilier leurs besoins, et ce, sur la base d'un dialogue constant et renouvelé afin de bien connaître leurs priorités.

I know, however, that this could worry some people. Some wrongly believe that this insistence on a forced transition through agreements with the provinces in fact only conceals an intention to recover money and direct it to other purposes. I would like to be as reassuring and as firm as possible in dispelling this concern: The Government of Québec undertakes that future resources made available for municipal needs by the federal government will actually be directed to these municipal needs. Promoting respect for mutual jurisdictions begins with respect for the partners.

Je sais cependant que d'aucun s'inquiète. Certains croient, à tort, que cette insistance, d'un passage obligé par des ententes avec les provinces, ne cache dans les faits une volonté de récupérer l'argent pour la diriger vers d'autres fins. Je veux ici être le plus rassurant et ferme possible afin de dissiper cette inquiétude : Le gouvernement du Québec s'engage à ce que d'éventuelles ressources mises à la disposition de besoins municipaux par le gouvernement fédéral soient bel et bien dirigées vers ces besoins municipaux. Bien promouvoir le respect des compétences mutuelles, cela commence par le respect des partenaires.

D'être ici parmi vous me donne également l'occasion de réitérer de vive voix la reconnaissance du gouvernement du Québec, quant au rôle des villes dans la croissance économique et sa volonté de travailler en partenariat avec les élus municipaux à ce développement.

Les villes et la croissance économique

Tous, ici présents, nous reconnaissons le rôle moteur que les villes-régions sont appelées à jouer dans le développement économique et social des sociétés modernes.

Des phénomènes encore nouveaux hier sont maintenant devenus les défis quotidiens des grandes villes.

Je pense à la « métropolisation » des économies, c'est-à-dire la concentration des activités économiques dans les villes et les agglomérations.

Au Québec, plus de 66 % de la population habite dans les six grandes régions métropolitaines de recensement : Montréal, Québec, Gatineau, Saguenay, Sherbrooke, Trois-Rivières.

À elle seule, la région métropolitaine de Montréal comptait en 2002 près de la moitié de la population (47,6 %) et une proportion équivalente (48,7 %) d'emplois. Qui plus est, 70,8 % des revenus personnels sont concentrés dans les six grandes régions métropolitaines! C'est dire toute l'importance de ces régions métropolitaines pour l'économie du Québec.

Au nombre des phénomènes qui ont transformé le rôle des villes dans le développement des économies régionales et nationales, il nous faut ajouter la concurrence à l'échelle des grandes agglomérations nord-américaines; la libéralisation des échanges; le passage à l'économie du savoir; la plus grande disponibilité de main-d'œuvre qualifiée, de biens et de services dans les régions métropolitaines.

Sur bien d'autres plans également, les villes se trouvent devant des enjeux tout aussi importants.

- La gestion, le renouvellement et la modernisation des infrastructures publiques, en transport et en eau notamment.
- L'accessibilité du logement qui est aussi un facteur déterminant de la prospérité de nos grandes villes.
- La capacité d'attirer, d'accueillir et de retenir de nouveaux arrivants;
- L'importance du développement durable de nos collectivités.
- L'importance de plus en plus grande de la mission sociale des villes avec par exemple les problèmes d'itinérance et d'insertion sociale.

Ce rôle et ces responsabilités des grandes villes expliquent aussi pourquoi le préjugé favorable du gouvernement pour les nouvelles villes s'est traduit par des mécanismes qui assurent la survie d'agglomérations fortes où les sujets d'intérêts commun tel le développement économique seront sous la responsabilité de l'agglomération.

À n'en pas douter, les grandes villes sont devenues des locomotives du développement économique. Des locomotives ambitieuses qui reconnaissent l'importance de chacun des wagons du train de la prospérité économique du Québec. Voilà pourquoi il m'apparaît essentiel de considérer le développement du territoire et de l'économie dans une perspective d'ensemble.

Pour le gouvernement du Québec, cela implique qu'il doit tenir compte du fait que les enjeux et réalités du monde municipal n'évoluent pas de façon uniforme. Non pas que l'on doive mettre en opposition milieux urbains et ruraux mais plutôt de faire en sorte que le gouvernement, dans le cadre de ses relations avec les municipalités, s'adapte au fait que ces dernières ne font pas toutes face aux mêmes réalités, n'ont pas toutes les mêmes atouts, les mêmes richesses, les mêmes besoins, ni les mêmes responsabilités.

C'est un peu mon rôle et celui de mes collègues ministres des autres provinces et territoires. C'est pourquoi, en vue de la prochaine Conférence Provinciale-territoriale des ministres

responsables des administrations locales et suite à ma tournée de mes homologues provinciaux de ce printemps, j'ai fait inscrire à l'ordre du jour de la réunion l'enjeu de l'urbanité et de la ruralité.

Le projet de cité universitaire internationale

Les défis des maires du 21^e siècle ont bien changé, force est de l'admettre. Les villes sont dorénavant les lieux où est générée la majeure partie de la croissance et de l'économie. À cet égard, Montréal dispose d'atouts et de facteurs qui lui sont propres. Tel que le rappelait le rapport de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, Montréal est une ville de savoir, seule ville canadienne qui possède quatre universités autour desquelles gravitent deux cents centres de recherches. Son économie est l'une des plus diversifiée au Canada et repose sur des domaines de haut savoir.

Par ailleurs, la compétitivité des grandes agglomérations passe par la formation. La compétence de la main-d'œuvre locale est devenue un critère majeur de localisation pour un bon nombre d'entreprises et d'investisseurs. Dans ce contexte, le projet de cité universitaire internationale en est un qui sait à la fois tirer profit des atouts de Montréal tout en permettant de maximiser son potentiel de développement et de croissance.

Il m'apparaît idéal pour lancer Montréal sur la voie d'une croissance accélérée et confirmer son statut de ville universitaire, ville de savoir, ouverte sur le monde.

Cet investissement majeur aura également un effet bénéfique sur l'actuelle pénurie de logements à Montréal qui diminue la capacité d'accueil des universités montréalaises. Ces dernières ne peuvent suffire à la demande croissante et doivent refuser des candidats étrangers faute d'hébergement suffisant sur leur campus.

La construction d'une cité universitaire aura des conséquences très importantes sur la revitalisation de certains quartiers, tant sur le plan urbain que commercial. Ce qui poussera à la hausse les valeurs foncières.

Compte tenu des multiples bénéfices d'un tel projet sur le développement économique, social et culturel ainsi que sur le rayonnement international de Montréal, j'ai pu confirmer au maire de Montréal que grâce à la collaboration du ministère de l'Éducation, du Conseil du Trésor et de mon ministère, le gouvernement du Québec répond à la demande de partenariat adressé par Montréal à Québec et Ottawa et que nous participerons au financement d'une étude de faisabilité portant sur la Cité universitaire de Montréal.

Comme je l'ai dit lors du lancement des projets de la Société du Havre, avec vous, je me plais à imaginer des projets de remise en valeur de sites urbains contaminés ou simplement délaissés, provoquant du coup, une croissance des valeurs foncières. À Québec le projet de revitalisation et d'aménagement de la Rivière Saint-Charles est de cet ordre. C'est pourquoi notre gouvernement est en discussion avec la ville afin d'en assurer la réalisation pour 2008. Nous voulons être des partenaires de la croissance, nous y travaillons déjà.

Conclusion

Avant de terminer, je voudrais vous dire que je trouve stimulante cette démarche entreprise par le maire de Montréal à laquelle ont répondu les maires du Caucus des grandes villes du Canada.

Vouloir créer et partager de la richesse en appuyant le potentiel de développement de nos grandes villes plutôt que de taxer toujours davantage les citoyens me semble l'approche à privilégier.

L'exercice de réflexion que vous mènerez est donc des plus pertinents et c'est avec beaucoup d'intérêt que je suivrai les conclusions des échanges qui se seront tenus dans le cadre du Forum.

Finalement, je tiens à réaffirmer la volonté du gouvernement du Québec d'entretenir le dialogue et de travailler dans un esprit de véritable partenariat avec les grandes villes pour les aider à relever les défis liés à leur croissance.

Je vous remercie.